

« NOUS AVONS BESOIN D'EAU, RIEN NE POURRA LE REMPLACER »

David Brooks, 2002

C'est avec grand plaisir que nous vous présentons cette nouvelle livraison du bulletin du SGE, qui célèbre la Journée mondiale de l'environnement le 5 juin 2003.

Nous avons aussi le plaisir de vous présenter, à cette occasion, un entretien avec M. Claudio Langone, qui a récemment été nommé secrétaire exécutif du ministère de l'Environnement du Brésil.

Ces derniers mois, nous avons été agréablement surpris par deux réussites remarquables. Premièrement, l'UNICEF et l'OMS ont décerné un prix à la ville brésilienne de São Bernardo del Campo pour les résultats remarquables obtenus grâce au programme Déchets et civisme, conçu par l'Institut Polis et le Secrétariat de l'environnement de cette ville. L'un des résultats, le plus important du programme, émane du projet Gestion intégrée des déchets solides urbains, financé par le CRDI au moyen du mécanisme de petites subventions de recherche administré par le SGE. Deuxièmement, au Canada, à la Table ronde nationale sur l'environnement et l'économie, à laquelle a participé le CRDI, on a proposé l'inclusion, dans le prochain budget fédéral, de six nouveaux indicateurs statistiques du développement durable : 1 – couvert forestier, 2 – qualité de l'eau douce, 3 – qualité de l'air, 4 – émissions de gaz à effet de serre, 5 – étendue des zones humides, 6 – niveau de scolarisation.

Ces indicateurs viendraient compléter les autres données économiques plus connues, comme l'indice des prix à la consommation (IPC) et le PIB.

Le SGE encourage les ministres de l'Environnement des pays d'Amérique latine et des Caraïbes (région ALC) à adopter cette nouvelle démarche et compte amorcer des discussions à cet égard.

Malheureusement, durant la même période, beaucoup de villes de la région ALC ont été ravagées par des pluies torrentielles qui ont provoqué une coulée de boue à Chima, un petit village minier de Bolivie, ainsi que des inondations dans la province de Santa Fe, en Argentine. Ces deux incidents ont fait beaucoup de morts et ont provoqué des pertes économiques dans la région. Parallèlement, des déversements de produits chimiques industriels dans des rivières du centre du Brésil ont gravement endommagé les ressources en eau douce. Dans le rapport 2002 de la Croix-Rouge Internationale, on peut lire que, depuis 1950, les dégâts associés aux catastrophes « naturelles » se sont multipliés par 14 et que, chaque année, de 1991 à 2000, environ 211 millions de personnes ont été victimes de telles catastrophes ou en sont mortes. Afin de remédier aux capacités restreintes des municipalités en matière de gestion d'urgences environnementales, le SGE est en train de mettre au point un nouvel instrument, appelé SIGA, pour la prévention des catastrophes naturelles. On trouvera à la rubrique Outils du SGE pour les décideurs une brève description de cet instrument.

Par ailleurs, il faut rappeler que l'on trouve en Amérique du Sud l'une des réserves d'eau souterraine les plus riches de notre planète. Malgré son utilisation intensive, notre connaissance de cette réserve est assez limitée. Un projet a été présenté en mai. Financé par le FEM, il vise à renforcer la capacité de gestion intégrée des eaux souterraines de l'aquifère Guarani dans les pays membres du MERCOSUR. Le SGE, reliant cette initiative aux conclusions du dernier Forum mondial de l'eau qui a eu lieu au Japon, lance un nouvel appel à propositions pour l'attribution de petites subventions de recherche, dans le but d'unir les efforts visant à institutionnaliser des alliances multisectorielles pour l'exploitation durable de l'eau dans les villes de la région ALC. Les modalités de cet appel seront publiées sous peu. Nous espérons que la plupart d'entre vous pourrez y participer.

Nous remercions, encore une fois, tous ceux qui ont collaboré à ce numéro du bulletin.

Walter Ubal Giordano
Directeur exécutif du SGE



LE DÉFI ENVIRONNEMENTAL DU NOUVEAU GOUVERNEMENT DU BRÉSIL

Claudio Langone,
secrétaire exécutif du ministère de
l'Environnement du Brésil et membre
du Comité consultatif technique du
SGE

**Au cours des années qui se sont
écoulées depuis la Conférence de
Rio en 1992 et au lendemain du
Sommet de Johannesburg en 2002,
quelles réflexions ce processus
vous inspire-t-il ?**

Nous sommes face à un recul par rapport à la mise en place d'un ordre du jour du développement durable sur le plan international. Le Sommet mondial sur le développement durable (Rio +10, en Afrique du Sud) a été marqué par deux grands échecs. L'un d'eux a été politique, puisqu'on n'a pas obtenu de progrès significatifs et une grande partie des décisions et des documents ultérieurs ont été soumis aux accords sur le commerce international, ce qui constitue un recul par rapport à Rio. L'autre échec a été structurel, c'est pourquoi il est évident que nous devons repenser le rôle des Nations Unies ainsi que la formule de ces mégaévénements pour que ceux-ci engendrent des résultats concrets. Je crois que le rôle de pays comme le Brésil, sous l'impulsion du gouvernement de Luiz Inácio « Lula » da Silva et du ministre Marina da Silva, est d'établir un ensemble d'alliances sur la scène internationale, en éliminant la polarité G8 x G77 et en réussissant à reprendre le processus de mise en place d'un ordre du jour du développement durable tout en isolant les positions qui n'ont plus cours. Le Brésil devra donc être cohérent par rapport à ce qu'il a défendu sur le plan mondial et réaliser effectivement ces propositions sur le plan national. Voilà le défi du gouvernement Lula.

La mise en place d'Action locale 21 dans la région ALC a donné des résultats hétérogènes. Qu'en pensez-vous et quelles initiatives seront prises à cet égard ?

En ce qui concerne Action locale 21, la grande tâche est de sortir de la phase du discours et d'aller vers celle de l'action. Le Sommet Rio+10 n'a pas atteint ce but. Nous croyons à des processus allant de la base vers le sommet et fondés sur la logique locale. Il y a eu plusieurs initiatives positives de développement durable à l'échelle locale, surtout dans les pays en voie de développement, qui ont fait preuve de créativité en pensant à des solutions de remplacement et en les mettant en place, apportant ainsi une plus grande inclusion sociale et une meilleure protection de l'environnement. Pour ce qui est du volet national d'Action 21, déjà approuvé et consolidé, les instances locales et régionales vont être invitées à préparer leur ordre du jour du développement durable. L'un des mécanismes qui nous permettra d'atteindre ce but sera la 1re Conférence nationale sur l'environnement, qui aura lieu fin novembre 2003 à Brasilia.

Qu'est-ce que le ministère de l'Environnement du Brésil propose face à la vulnérabilité de l'environnement et en matière de protection contre les risques pour les populations à faible revenu ?

Ce sujet est extrêmement important car il relie protection de l'environnement et justice environnementale. Il nous faut des mécanismes qui réduisent les inégalités dans l'accès aux ressources naturelles. Il y a le problème que posent les catastrophes naturelles, qui touchent avec beaucoup plus d'acuité les populations défavorisées vivant dans les régions périphériques, sur les pentes des « morros » (sorte de collines élevées au Brésil, où habitent les gens très pauvres) et dans d'autres endroits du même genre. Il y a aussi les accidents environnementaux,

notamment ceux qui sont causés par des produits chimiques et des dérivés du pétrole. De concert avec le ministère des Affaires municipales, nous travaillons à la création d'un programme de protection contre les risques posés par les catastrophes naturelles et à l'établissement d'un système national de prévention des urgences environnementales occasionnées par la pollution.

Que propose la nouvelle politique environnementale du Brésil pour articuler les législations fédérale, provinciales et locales, surtout en ce qui concerne les relations entre le ministère de l'Environnement et le nouveau ministère des Affaires municipales ?

Nous considérons que le modèle brésilien est très intéressant sur le plan juridique. Le Brésil est une fédération, qui a des responsabilités propres et dont les différents ordres de gouvernement ont un degré élevé d'autonomie. Nous allons travailler à renforcer cela à l'aide d'un mécanisme de gestion partagée et décentralisée de l'environnement. Certaines responsabilités seront assumées par les différents ordres de gouvernement dans le cadre de partenariats et d'autres responsabilités seront décentralisées, ce qui exigera une définition claire des compétences. À cette fin, nous devons poursuivre la formation sur le plan local, afin de mettre en place un programme national d'amélioration de la gestion locale. Nous encouragerons également les villes à assumer davantage de responsabilités sur le plan environnemental, en travaillant en collaboration avec le nouveau ministère des Affaires municipales, ce qui représente un grand pas en avant de la part du gouvernement de Luiz Inácio « Lula » da Silva, fermement décidé à s'attaquer aux problèmes urbains.

Le gouvernement du Brésil encourage, en ce moment, un nouveau dialogue entre les pays d'Amérique du Sud et ceux de l'Amérique du Nord et de l'Europe en matière de commerce. Quelles initiatives le Brésil envisage-t-il pour qu'il y ait des négociations similaires en ce qui concerne l'environnement ?

Le Brésil ne peut refuser la responsabilité de jouer un rôle de chef de file dans la mise au point d'un ordre du jour du développement durable sur le plan international. Nous entendons tirer parti du fait que Marina da Silva préside actuellement le Forum latino-américain des ministres de l'Environnement. Nous prenons une part très active aux discussions ayant trait à la ZLEA, mais en conservant un point de vue critique,

puisque l'insertion du Brésil et des pays en développement dans le contexte international doit se faire de façon à garantir leur souveraineté et leurs intérêts. Le Brésil est en mesure de s'associer avec une grande diversité de pays et, ensemble, nous pouvons exercer des pressions sur d'autres gouvernements et institutions afin de progresser sur la voie d'un développement véritablement durable. En ce sens, il faut renforcer les organismes reliés aux Nations Unies de façon à reprendre ce dialogue mondial sur d'autres bases. Il doit y avoir primauté des intérêts planétaires relatifs au développement durable sur les intérêts commerciaux et non l'inverse.

Le Brésil serait-il disposé à participer à une réunion régionale convoquée pour discuter des principaux points à inclure dans un ordre du jour devant mener à l'établissement concerté de politiques et de législations environnementales régionales ?

Certainement. Le pays est très avancé pour ce qui est des lois sur l'environnement et de l'organisation des systèmes de gestion. Nous voulons mettre en place des mécanismes de coopération, surtout avec les pays d'Amérique latine, non seulement pour les appuyer dans la création de capacités, mais aussi pour apprendre de politiques qui sont plus progressistes dans d'autres pays. Notre participation active au MERCOSUR se fonde sur l'idée qu'il est nécessaire de renforcer ce bloc. L'une des grandes priorités du gouvernement actuel réside dans la consolidation des alliances entre l'Amérique latine et les pays en développement.

Le SGE est en train d'analyser, avec les ministères de l'Environnement et du Développement de la région, la possibilité d'inclure, dans les budgets nationaux respectifs, des indicateurs du développement durable qui permettraient de suivre l'évolution de la situation dans les différents pays. Serait-il possible de le faire au Brésil ?

Le ministère de l'Environnement prépare un séminaire à ce sujet avec des experts nationaux et internationaux. Au cours du second semestre de cette année, nous lancerons une initiative appelée « Dialogues pour le développement durable », à laquelle participeront, entre autres, des personnes comme Fritjof Capra et Vandana Shiva. La promotion des indicateurs sera l'un des sujets privilégiés des délibérations de la 1^{re} Conférence nationale sur l'environnement, qui sera précédée d'une vaste mobilisation nationale, notamment de conférences préalables dans tous les États.

www.ems-sema.org - info@ems-sema.org

COUP D'ŒIL SUR L'AGENDA DU SGE



Dans le dernier numéro d'INFO-SEMA, nous esquissons dans cette rubrique les grandes lignes de l'agenda 2003 du SGE. Nous présentons notre point de vue sur les enjeux émergents en matière d'environnement dans les milieux urbains en Amérique latine et dans les Caraïbes (région ALC). Nous présentons maintenant les acteurs urbains, les gouvernements locaux de la région ALC, la société civile, les entreprises et les centres de recherche publics et privés, ainsi que les prochaines activités sur le développement durable parrainées par le SGE. Nous vous invitons à y participer.

Le premier point de notre agenda a trait au concours de petites subventions de recherche appliquée destiné aux municipalités. Après avoir mené des consultations exhaustives, nous nous sommes mis d'accord avec les partenaires et membres du SGE sur le contenu ainsi que sur l'orientation de la thématique proposée. Pour le concours 2003, nous avons jugé que la thématique Alliances multisectorielles pour la gestion durable de l'eau dans les villes de la région ALC présentait un intérêt certain pour les artisans des politiques locales. Nous proposons que les recherches à ce sujet soient menées sous un angle particulier : l'institutionnalisation des pratiques participatives locales multi-intervenants pour l'établissement de politiques à long terme. Nous invitons toutes les administrations municipales intéressées à y participer à télécharger et à remplir le formulaire électronique afin que nous puissions leur envoyer plus de précisions sur les modalités du concours: http://www.ems-sema.org/encs/ech/enc_esp.htm

En juillet, le SGE sera présent à la Foire internationale et au Congrès URBIS 2003, ayant reçu une invitation spéciale de l'administration municipale de São Paulo.

Le second point de notre agenda porte sur un atelier régional ayant pour but l'élaboration d'un ensemble d'indicateurs environnementaux visant l'évaluation efficace de l'état de l'environnement. Un pays de la région ALC sera choisi pour l'exécution d'une étude de cas qui validera les indicateurs dans le contexte régional et international. Cet atelier sera dirigé par un expert en indicateurs environnementaux locaux d'Environnement Canada. Nous invitons les municipalités désireuses d'y participer à télécharger le formulaire à: www.ems-sema.org/encs/formind/

Les indicateurs ne sont pas que des instruments utiles pour assurer la transparence de la prise de décisions quant aux politiques et de l'évaluation des risques environnementaux en milieu urbain, ce sont aussi des éléments importants de la gestion. Il y a des lacunes à cet égard dans les pays de la région ALC. Si les

compagnies d'assurance en activité dans la région ALC accordent beaucoup d'importance aux études d'évaluation des risques environnementaux, les municipalités, elles, ne sont guère avancées dans la mise au point de systèmes de prévention pour faire face à des catastrophes d'origine naturelle ou anthropique. On a pu le constater lors des tragédies provoquées récemment par la coulée de boue à Chima, les inondations en Argentine, etc.

Vers la fin de l'année, nous aborderons justement, à l'occasion d'un forum, les catastrophes environnementales dans les zones urbaines vulnérables et l'applicabilité de divers systèmes de prévention. Ce sera l'occasion de présenter le SIGA. À cette fin, le SGE et l'Initiative de recherche sur les politiques minières (IRPM) du CRDI étudient la possibilité que le SIGA puisse servir de système de prévention dans les petites exploitations minières. Cela permettra de consolider l'optique thématique proposée par Mme Cristina Echavarría (de l'IRPM) et Roberto Villas-Boa (CYTED XIII) lors de leur participation, à Genève, à la réunion du Programme APELL et industrie minière du PNUÉ.

www.uneptie.org/pc/apell/events/miningworkshop.html



Affaissement à Chima, Bolivie
Photo: Francisco Lara, CYTED XIII

Ce forum technique organisé par le SGE réunira des experts régionaux et internationaux et encouragera une démarche holistique à l'égard des risques environnementaux, faisant appel à des systèmes intégrés qui pourraient être adoptés par les autorités municipales d'une même région. Nous invitons tous les intéressés, en particulier les experts techniques des municipalités, les centres de recherche et les chercheurs, à envoyer leur demande de participation à cet événement. www.ems-sema.org/encs/formSIGA/



INITIATIVES EN COURS

Dans le cadre des activités nationales qui mènent à l'application du Mécanisme de développement propre du Protocole de Kyoto et avec l'appui du gouvernement de Canada et du SGE-CRDI, la Section des changements climatiques du ministère du Logement, de l'Aménagement du

territoire et de l'Environnement de l'Uruguay a effectué une série d'études sur les capacités et les conditions institutionnelles d'application de ce mécanisme. Les résultats des études, ainsi que le portefeuille de projets possible en Uruguay, ont été présentés et débattus lors d'un atelier organisé par la section, les 24 et 25 avril 2003. Pour plus de renseignements: www.cambioclimatico.gub.uy



Atelier sur le Mécanisme de développement propre
Photo : MVOTMA

L'ingénieur Victor Manuel González Vásquez, qui a lancé les activités du projet Gestion des risques environnementaux dans des établissements humains à faible revenu en milieu urbain en Amérique centrale, coordonné par le SGE-CRDI et la BID et exécuté par la FEMICA, vient d'être nommé coordonnateur du projet. Pour en savoir plus: www.femica.org/Noticias/noti_proysectosema.htm

Le 7 avril 2003, à l'occasion de la célébration de la Journée mondiale de la santé 2003, l'UNICEF et le président du Brésil ont décerné le prix OMS à M. William Dib, maire de São Bernardo do Campo, dans l'État de São Paulo, pour la réussite exceptionnelle du programme Déchets et civisme.

Quelques-uns des résultats remarquables de ce programme proviennent du projet de recherche Gestion intégrée de l'impact et des possibilités des déchets solides urbains financé par le SGE-CRDI. Pour en savoir plus sur le projet: <http://www.ems-sema.org/castellano/act/0619sanbernardo.html>

En mars dernier, Mme Alicia Iglesias Peralta, agente de recherche du SGE, a participé au colloque Stratégies Action locale 21 en Amérique Latine et dans les Caraïbes, organisé par l'ICLEI et GTZ à São Paulo, au Brésil. Ce colloque a porté sur des stratégies visant à accélérer la mise en place d'Action locale 21 dans la région. Parmi les participants, on pouvait retrouver des représentants d'organismes internationaux et des autorités municipales (maires et préfets) de la région. C'est à cette occasion qu'a été approuvée la Charte de Nuñoa, présentée par le maire de cette municipalité.

www3.iclei.org/lasc/carta_municipalidades_latinoamericanas.htm

Lors de sa tournée d'évaluation en Amérique centrale, M. Shaun Bona, contrôleur régional au Bureau régional de l'Amérique latine et des Caraïbes, a visité un projet d'envergure du CRDI, Développement durable et gestion écosystémique participative, mené dans la vallée de Palajunoj, à Quetzaltenango, au Guatemala. Son évaluation des modalités institutionnelles et techniques du projet s'est avérée très satisfaisante.

En avril, lors de sa visite à Brasilia, M. Walter Ubal Giordano, directeur exécutif du SGE, a présenté l'agenda 2003 du secrétariat à M. Claudio Langone, secrétaire exécutif du ministère de l'Environnement du Brésil. Il a aussi rencontré Mme Marina da Silva, ministre, à l'occasion du Forum brésilien sur les changements climatiques 2003, qui avait lieu à Brasilia. Ces hauts responsables envisagent avec optimisme un Protocole d'entente entre les deux institutions

Faites nous parvenir vos commentaires et diffusez vos activités sur notre site web: www.ems-sema.org - info@ems-sema.org

APPORTS DU SEMA POUR LES PRENEURS DE DÉCISIONS

SIGA : Système intégré de gestion environnementale des zones vulnérables d'Amérique latine et des Caraïbes

Dans le cadre de ses activités d'appui à la gestion des municipalités d'Amérique latine et des Caraïbes, le SGE est en train d'élaborer un guide de gestion environnementale des zones vulnérables, fondé sur l'application d'un système que nous avons appelé Système intégré de gestion environnementale (dont le sigle est SIGA en espagnol). Le guide a été réalisé par deux consultants, M. Alvaro González Gervasio, ingénieur, et Mme Gabriela Fernández, géographe (Faculté des Sciences, UdelaR).



Sur le continent latino-américain, on observe de plus en plus de catastrophes environnementales d'origines variables et d'intensité différente, qui s'enchaînent parfois, et les risques ne cessent de s'accroître. Bien qu'il y ait des phénomènes qui attirent davantage l'attention, étant donné leur intensité (tremblements de terre, éruptions volcaniques, cyclones tropicaux) et les dommages et dégâts qu'ils causent, il y a toute une gamme de situations menaçantes et bien des zones de vulnérabilité sur le continent qui obéissent à des processus plus lents et par le fait même moins perceptibles. Or, quand de tels phénomènes surviennent, ils sont ressentis dans les zones urbaines et y ont un impact qui touche l'ensemble de la société, notamment les groupes qui, en raison de différents facteurs d'ordre politique, économique, social, culturel et géographique, constituent les populations dites « vulnérables ». En même temps, la croissance rapide et non planifiée qui caractérise les villes latino-américaines, avec les problématiques environnementales et sociales qui s'ensuivent, contribue à ce que les gouvernements locaux ne soient pas préparés à faire face seuls, de manière efficace, à ces catastrophes. Il y a lieu de signaler tout particulièrement les besoins des municipalités situées dans des endroits où les risques environnementaux sont élevés et où se produisent de façon répétée des catastrophes naturelles, qui doivent pouvoir compter sur un appui technique et sur l'attention d'organisations tant régionales qu'internationales. Le SIGA guide le travail des techniciens municipaux, leur permettant de concevoir leurs propres outils à partir de la systématisation, du traitement et de l'association de données de différents types et de diverses sources sur le territoire : données socioéconomiques, écologiques, sur le milieu physique et naturel, etc. C'est un instrument d'aide à la gestion municipale, apte tant à l'analyse du territoire qu'à la planification axée sur la prévention et la réduction des risques dans les zones vulnérables du point de vue environnemental.

www.ems-sema.org/castellano/act/siga.html

Utilisation des technologies de l'information et de la communication (TIC) en gestion de l'environnement dans les Mercovilles

Les technologies de l'information et de la communication constituent un élément stratégique de la gestion urbaine durable. Aussi bien au niveau régional qu'international, on accepte le principe que l'accès à l'information environnementale est un droit des citoyens et une condition indispensable pour promouvoir et garantir leur participation efficace et authentique aux processus d'élaboration et de prise de décision en matière de stratégies et politiques environnementales.

Cette recherche a été réalisée dans le cadre de l'accord signé en 2001 par le Réseau des Mercovilles et le SGE. Elle a permis de cerner des aspects intéressants de l'utilisation des TIC par les municipalités du réseau pour l'analyse, la surveillance et la gestion de l'environnement.

Les administrations municipales ont déjà entamé un processus d'informatisation de leur gestion administrative et comptable, et la plupart des municipalités du réseau se sont maintenant engagées à jouer un rôle proactif dans la diffusion des TIC et l'amélioration de l'accès à Internet dans les secteurs les moins privilégiés, devenant ainsi des acteurs essentiels dans la lutte pour combler le fossé numérique. Selon les principales conclusions, si 76 % des municipalités ont une page Web, seulement 46 % ont une page consacrée exclusivement à la diffusion de l'information de leur secrétariat de l'Environnement, et la qualité et la profondeur de l'information, les circuits utilisés et les services offerts sont très disparates selon les cas.

On peut identifier quatre grands groupes de pages : premièrement, les pages institutionnelles de base; deuxièmement, les sites catalogués comme étant des centres de documentation, qui publient de l'information sur l'environnement local, des documents, des déclarations, des lois et des codes relatifs à l'environnement; troisièmement, les systèmes d'information, qui publient des données à jour de surveillance de l'environnement, des atlas environnementaux, des cartes géocodées, etc.; quatrièmement, les plate-formes de services et de participation à profil environnemental.

Cette étude a été menée par Alén Pérez Casas, dans le cadre de l'accord signé par le Réseau des Mercovilles et le SGE, avec l'aide de la municipalité de Montevideo

www.ems-sema.org/mc/

NOUVELLES INITIATIVES

Ve Réunion spécialisée des mairies et préfetures du MERCOSUR

Le 20 mai 2003 s'est tenue à Asunción, au Paraguay, la Ve Réunion spécialisée des mairies et préfetures du MERCOSUR, à laquelle ont assisté des délégations de l'Argentine, du Brésil, du Paraguay, de l'Uruguay et de Bolivie. Entre autres décisions prises durant la réunion, mentionnons celle qui vise la création d'un Bureau technique à Montevideo, compte tenu de la nécessité de consolider et d'optimiser le travail fait à la réunion. Comme le Secrétariat technique permanent du Réseau des Mercovilles (STPM) a son siège à Montevideo, le Conseil du Réseau a proposé de loger le Bureau technique, qui pourra bénéficier de l'appui et de l'expérience du STPM.

www.mercociudades.org

Protection environnementale et développement durable de l'aquifère Guarani

Les Les gouvernements de l'Argentine, du Brésil, du Paraguay et de l'Uruguay ont lancé le Projet de l'aquifère Guarani au cours d'un séminaire technique qui a eu lieu à Montevideo, fin mai 2003. Ce projet de 27 millions USD, appuyé par le Fonds pour l'environnement mondial, la Banque mondiale et l'Organisation des États américains, aidera l'Argentine, le Brésil, le Paraguay et l'Uruguay à élaborer ensemble et à mettre en place un cadre juridique, institutionnel et technique commun pour la gestion et la préservation de l'aquifère Guarani. Cet aquifère transfrontalier traverse le sous-sol des quatre pays et a une superficie totale de 1,2 million de kilomètres carrés, ce qui en fait une ressource en eau douce stratégique pour l'hémisphère Sud. À long terme, 15 millions de personnes habitant la région où passe l'aquifère devraient bénéficier de ce projet.

www.sq-guarani.org



Plan continental d'alerte précoce pour l'Amérique latine, les Caraïbes, les États-Unis et le Canada.

Une centaine d'experts des États-Unis, du Canada et des pays d'Amérique latine et des Caraïbes, se sont réunis à Antigua, au Guatemala, du 3 au 5 juin, pour définir une position continentale en vue de la Deuxième Conférence internationale sur les systèmes d'alerte précoce, qui aura lieu en octobre 2003 à Bonn, en Allemagne. Les participants à cette consultation hémisphérique ont envisagé une initiative sur les systèmes d'alerte précoce fondée sur les politiques publiques appliquées dans les Amériques, ayant pour but de réunir des exemples et des lignes directrices qui pourraient constituer la contribution du continent à la Conférence de Bonn.

www.eird.org

CITY PRESS

CONFÉRENCES ET ACTIVITÉS – OFFRES D'EMPLOI – COURS

Pour plus d'information: www.ems-sema.org/castellano/evts/

Diffusez vos activités sur notre site web

www.ems-sema.org/castellano/noticias/city_press.htm - info@ems-sema.org

OFFRES D'EMPLOI

Chef, Service des eaux, Ressources, mise en valeur et aménagement
FAO, Rome, Italie – Date limite : 19.06.2003

Forestier
FAO, Rome, Italie – Date limite : 23.06.2003

Spécialiste de l'environnement
FAO, Bangkok, Thaïlande – Date limite : 03.07.2003

Spécialiste des questions environnementales
CITES ONU, Genève, Suisse – Date limite : 08.07.2003

Coordonnateur régional (Asie de l'Ouest)
PNUE – Date limite : 08.07.2003

Administrateur principal de programme, Conventions sur l'environnement
PNUE, Nairobi, Kenya – Date limite : 22.07.2003

Administrateur de programme associé
UN-HABITAT, Nairobi, Kenya – Date limite : 26.07.2003

CONFÉRENCES ET ACTIVITÉS

Sommet latino-américain sur le développement local et régional et la décentralisation
du 9 au 12.06.2003 – Arequipa, Pérou

Ile Congrès latino-américain sur la gestion des bassins hydrographiques
du 9 au 13.06.2003 - Arequipa, Pérou
Ive Séminaire-atelier international « Eau, salubrité de l'environnement et communications »
18.06.2003 – Santiago, Chili

Ve Symposium international de l'eau
du 23 au 27.06.2003 – Cannes, France

IXe Conférence interaméricaine des maires et des autorités locales
du 24 au 26.06.2003 – Miami, Floride, États-Unis

Symposium Amazonie, villes et géopolitiques des eaux
du 25 au 27.06.2003 – Belém, Brésil

CONFÉRENCES ET ACTIVITÉS

Congrès des économistes de l'environnement et des ressources naturelles d'Amérique latine et des Caraïbes
du 9 au 11.07.2003 – Cartagène, Colombie

Foire internationale et Congrès URBIS 2003
du 22 au 25.07.2003 – São Paulo, Brésil

IIIe Congrès interaméricain sur la qualité de l'air
du 23 au 25.07.2003 – Canoas, Brésil

COURS

Cours sur les partenariats public-privé
du 14.07.2003 au 8.08.2003 - Washington, D.C., États-Unis

Maîtrise en formation environnementale
du 5.08.2003 au 9.12.2003 – Buenos Aires, Argentine

Xe Cours international sur la gestion des zones humides
du 19.08.2003 au 1.10.2003 – Lelystad, Pays-Bas

Visitez aussi les opportunités de Bourses, Stages et Appels.

La mission du Secrétariat est d'encourager une bonne gestion environnementale en Amérique Latine et les Caraïbes, en offrant son appui pour la prise de décisions (formulation de politiques et mise en place) par rapport aux effets environnementaux des différentes activités humaines à travers une relation plus dynamique entre la recherche, la coopération horizontale et une plus grande disponibilité de l'information pertinente.

"Le EMS-SEMA bénéficie de l'appui du CRDI, de la BID, d'Environnement Canada, du PNUE et du ministère du Logement, de l'Aménagement du territoire et de l'Environnement de l'Uruguay. C'est un secrétariat international administré par le Centre de recherches pour le développement international (CRDI-Canada)"

Tel. : (598-2) 709-0042 Téléc. : (598-2) 708-677

Tel: (598-2) 709-0042 Fax: (598-2) 708-6776

info@ems-sema.org



Alicia Iglesias Peralta et Maria Noel Estrada Ortiz (mestrada@idrc.org.uy) sont les responsables de la publication d'INFO-SEMA